



Populations légales au 1^{er} janvier 2018 5 885 496 habitants en Occitanie

Stéphane Méloux, Christophe Péalapat (Insee)

Au 1^{er} janvier 2018, l'Occitanie compte 5 885 496 habitants. Elle reste toujours la cinquième des treize régions métropolitaines par sa population, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine, et devant le Grand Est. Entre 2013 et 2018, la région gagne en moyenne 40 300 habitants par an (+ 0,7 %). Cette croissance démographique reste élevée par rapport à celle observée sur le territoire métropolitain (+ 0,4 %) : la région se classe en deuxième position derrière la Corse, mais avec un gain de population 11 fois plus important. Ce dynamisme est dû pour l'essentiel aux arrivées, nettement plus nombreuses que les départs : c'est le solde migratoire (+ 0,6 % par an sur la période) qui porte la croissance de la population. Par rapport à la période quinquennale précédente, la croissance démographique ralentit en Occitanie. Le taux de croissance moyen passe de + 1,0 % par an entre 2008 et 2013 à + 0,7 % par an entre 2013 et 2018, résultat d'un ralentissement conjugué des dynamiques naturelle et migratoire.

Dynamisme démographique toujours très fort en Haute-Garonne et dans l'Hérault

Sept départements d'Occitanie gagnent des habitants entre 2013 et 2018, et six connaissent une relative stabilité (figure 1).

1 Population de la région Occitanie et de ses départements

Population municipale au 1^{er} janvier 2018 et évolution annuelle moyenne 2013-2018

	Population 2018	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2018 (%)		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Ariège	153 066	152 684	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4
Aude	372 806	364 877	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6
Aveyron	279 274	277 740	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Gard	745 458	733 201	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Haute-Garonne	1 380 672	1 298 562	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7
Gers	191 283	190 276	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Hérault	1 159 220	1 092 331	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0
Lot	173 929	173 758	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Lozère	76 520	76 607	- 0,0	- 0,4	+ 0,4
Hautes-Pyrénées	229 191	228 868	+ 0,0	- 0,3	+ 0,4
Pyrénées-Orientales	476 357	462 705	+ 0,6	- 0,2	+ 0,7
Tarn	388 596	381 927	+ 0,3	- 0,1	+ 0,5
Tarn-et-Garonne	259 124	250 342	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Occitanie	5 885 496	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
France métropolitaine	64 844 037	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1

Source : Insee, recensements de la population

La dynamique démographique est particulièrement marquée dans les deux départements les plus peuplés de la région. Ainsi, sur la période, la Haute-Garonne et l'Hérault, qui regroupent 43 % de la population régionale, ont les taux de croissance démographique les plus élevés de métropole¹ (+ 1,2 % par an). En valeur absolue, la Haute-Garonne gagne 16 400 habitants chaque année et l'Hérault 13 400.

Entre 2013 et 2018, la Haute-Garonne cumule dynamisme naturel (+ 0,5 % par an) et dynamisme migratoire (+ 0,7 % par an). C'est le seul département d'Occitanie dans ce cas. Parmi les six autres départements en croissance durant cette période, trois comptent plus de décès que de naissances (solde naturel négatif) : les Pyrénées-Orientales, le Tarn et l'Aude. Ils ne gagnent des habitants que par le jeu des déménagements. Les trois autres départements affichent un solde naturel très légèrement positif, et leur dynamisme démographique s'explique avant tout par leur attractivité. C'est particulièrement vrai pour l'Hérault (+ 0,2 % par an pour le solde naturel contre + 1,0 % pour le solde migratoire).

¹ Trois autres départements de métropole ont un dynamisme similaire : la Gironde, la Loire-Atlantique et la Haute-Savoie.

2 Population des principales aires d'attraction des villes d'Occitanie de plus de 100 000 habitants

Population municipale au 1^{er} janvier 2018 et évolutions annuelles moyennes

	Population 2018	Population 2013	Évolution annuelle moyenne (%)	
			2013-2018	2008-2013
Toulouse	1 433 656	1 344 018	+ 1,3	+ 1,4
Montpellier	787 705	733 465	+ 1,4	+ 1,5
Perpignan	411 617	397 576	+ 0,7	+ 1,2
Nîmes	345 670	338 795	+ 0,4	+ 1,4
Béziers	194 901	186 300	+ 0,9	+ 1,5
Narbonne	154 026	148 437	+ 0,7	+ 1,3
Montauban	139 537	133 965	+ 0,8	+ 1,3
Albi	137 494	135 528	+ 0,3	+ 0,5
Tarbes*	135 654	132 562	+ 0,5	+ 0,1
Alès	129 163	127 490	+ 0,3	+ 0,7
Carcassonne	123 863	122 236	+ 0,3	+ 0,7
Rodez	111 885	109 064	+ 0,5	+ 0,6
Castres	104 592	104 472	+ 0,0	+ 0,1

* y compris la partie de l'aire composée des communes situées en dehors de la région

Source : Insee, recensements de la population

et le Tarn-et-Garonne (+ 0,1 % contre + 0,6 %), un peu moins pour le Gard (+ 0,1 % contre + 0,2 %).

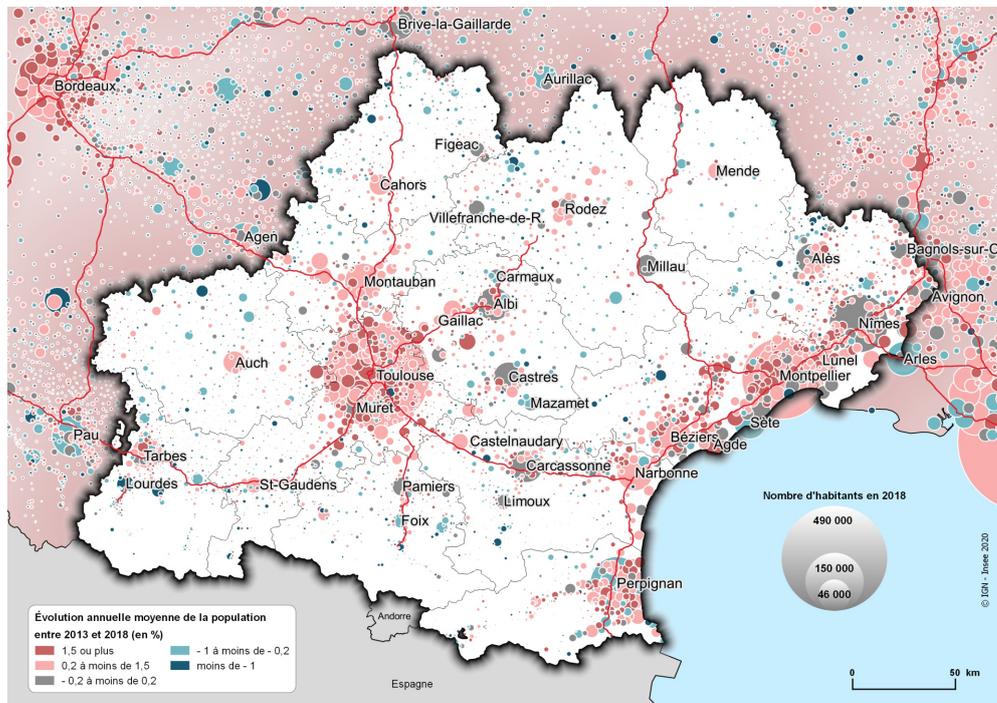
L'Ariège, l'Aveyron, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Lot et la Lozère, départements plus ruraux, ont une population relativement stable entre 2013 et 2018, leur solde migratoire positif équilibrant le déficit des naissances par rapport aux décès.

Au sein de la région, les territoires constituant l'armature urbaine concentrent l'essentiel du dynamisme démographique. Celui-ci est

très marqué dans l'agglomération toulousaine (+ 1,3 % par an entre 2013 et 2018), la cinquième de France avec 1 019 460 habitants, et encore plus dans celle de Montpellier (+ 1,6 %), dixième de France (449 187 habitants). La dynamique toulousaine se répercute jusqu'à certaines agglomérations proches comme Montauban (+ 1,1 %), Graulhet (+ 1,5 %) ou Gaillac (+ 1,2 %). Plus à l'est, le dynamisme démographique s'observe surtout le long de l'autoroute A9 dans le chapelet d'agglomérations du littoral méditerranéen entre Nîmes et Perpignan, comme Lunel, Agde, Béziers ou encore Narbonne. ■

3 Dynamisme démographique en étoile autour de Toulouse et le long du littoral

Population municipale d'Occitanie au 1^{er} janvier 2018 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018



Source : Insee, recensements de la population

Ralentissement du dynamisme démographique dans les principales aires d'attraction des villes

Le dynamisme démographique ralentit dans toutes les aires d'attraction des villes de plus de 100 000 habitants de la région entre les périodes 2008-2013 et 2013-2018, sauf dans celle de Tarbes (figure 2). Cette tendance est légère pour celles de Toulouse et de Montpellier, où le taux de croissance annuel moyen passe respectivement de + 1,4 % à + 1,3 %, et de + 1,5 % à + 1,4 %. Elle est particulièrement marquée pour l'aire de Nîmes (+ 1,4 % à + 0,4 %). Le ralentissement du dynamisme démographique s'observe également au niveau national. Parmi les cinq principales aires², seule celle de Marseille-Aix-en-Provence voit son taux de croissance démographique augmenter entre les deux périodes.

Plus globalement, parmi les 75 aires d'attraction des villes dont la commune-centre est située dans la région, seule une sur cinq voit sa croissance démographique s'amplifier entre 2013 et 2018, par rapport à la période quinquennale précédente. Parmi elles, seules Tarbes (de + 0,1 % à + 0,5 %) et Agde (de + 1,5 % à + 1,7 %) comptent plus de 50 000 habitants.

En Occitanie, les pôles des aires de Toulouse et Montpellier et ceux des aires de 50 000 à 200 000 habitants deviennent plus dynamiques entre 2013 et 2018 par rapport au cycle précédent. Dans le même temps, les pôles des aires intermédiaires (Perpignan et Nîmes) et de celles de moins de 50 000 habitants ne gagnent plus de population.

Dans les couronnes, quelle que soit la taille de l'aire, la croissance démographique fléchit. Au niveau régional, la croissance démographique des couronnes passe de + 1,3 % à + 0,8 % par an pour les cinq dernières années.

Enfin, en dehors de l'attraction des villes, la légère croissance démographique observée sur la période 2008-2013 disparaît sur le cycle récent.

Cf. données complémentaires de la version en ligne

2 Aires de Paris, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille (partie française) et Toulouse.

Avertissements

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2018 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, qui est inférieur à 0,1 % par an.

La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

Définitions

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle d'agglomération. Elle repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Le périmètre des unités urbaines a pu varier suite à la refonte du zonage en 2020.

L'**aire d'attraction d'une ville** définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité et de niveaux de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Pour en savoir plus :

- « [Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018, avec la dégradation du solde naturel](#) », *Insee Focus* n° 221, décembre 2020
- « [Nouveau regard sur l'attraction des villes](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 100, octobre 2020
- « [En Occitanie, trois habitants sur quatre vivent en milieu urbain](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 101, octobre 2020



Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2020